

**BÉLISLE, Louis-Alexandre. *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Montréal, Beauchemin, c 1979. 1196 p.**

Noëlle Guilloton

Volume 28, Number 3, July–September 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053740ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053740ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Guilloton, N. (1982). Review of [BÉLISLE, Louis-Alexandre. *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Montréal, Beauchemin, c 1979. 1196 p.] *Documentation et bibliothèques*, 28(3), 135–136.  
<https://doi.org/10.7202/1053740ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

collaboration, la relation d'aide à l'utilisateur ainsi que la politique du livre et de la lecture ne sont pas des thèmes nouveaux quoique toujours d'actualité. Il est à supposer que le congrès lui-même fut fort intéressant pour les participants; malheureusement, les aspects d'homogénéité et de logique structurale ne sont pas reflétés dans le document final. Faut-il conclure, avec cet humoriste français, que «tout est dans tout... et réciproquement!»

**Alain Perrier**

École de bibliothéconomie  
Université de Montréal

**BÉLISLE, Louis-Alexandre.** *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Montréal, Beauchemin, c 1979. 1196 p.

Voici trois ans qu'a été publié le dernier *Bélisle* dans une édition entièrement refondue. Il s'agit ici en effet d'une mise à jour du *Dictionnaire général de la langue française au Canada* d'où résulte un ouvrage moins volumineux que ce dernier, mais qui n'annonce pas moins 60,000 articles comportant environ 105,000 définitions, acceptions et nuances des mots usuels de la langue, au delà de 8,000 canadianismes, environ 3,000 mots qui n'étaient pas dans les éditions précédentes, ainsi qu'un supplément de près d'une centaine de pages (biographies, histoire et géographie) et une liste des plus importantes villes du monde avec leur population. L'auteur a voulu accueillir «tous les mots usuels du français contemporain et de ses acquisitions les plus récentes: atomistique, électronique, médecine, pharmacopée, mécanique, communication, psychologie, astronautique, etc.».

Ce dictionnaire, précisons-le tout de suite, est l'oeuvre d'un homme passionné par la langue française, sa précision dans les domaines techniques autant que ses particularités régionales, et cet homme a consacré plus de quarante ans de sa carrière à l'élaboration d'un ouvrage qui témoignerait de sa passion et refléterait l'état de «la langue qu'emploient les francophones du Nouveau Monde». On ne peut que s'incliner devant un tel projet entrepris avec des moyens certes limités, mais une immense volonté de servir utilement la cause du français au Canada.

Malheureusement, si bonnes qu'aient été les intentions de l'auteur, il faut constater que cet ouvrage, qui se veut un dictionnaire usuel de mots et de choses, dictionnaire de langue et dictionnaire encyclopédique, présente de graves lacunes et que les écarts sont grands entre objectifs et résultats.

Ce qui frappe d'emblée le lecteur, c'est la piètre qualité générale des 1,500 illustrations (représentant les deux tiers de celles figurant dans le

*Dictionnaire général*) qui, pourtant, sont censées avoir été rajeunies et mises à jour. Leur utilité est souvent douteuse, tant elles sont soit simplistes (*parpaing, lampadaire, panier à papier*), soit mal dessinées (*natte, paume de la main, garde-feu*), soit imprécises (*calèche, chalant*), soit mal imprimées (*monument, seine*), soit vieillottes (*curling, camion automobile*, (sic)), soit difficilement compréhensibles (*matelas, papier*). Certaines sont beaucoup trop grandes (le *flétan*, sur deux colonnes), d'autres trop petites (*tourelle*); parfois un mot n'est illustré que par l'une des parties de la chose qu'il désigne (pour le *furet*: la tête de l'animal) parfois c'est un tout qui est choisi pour illustrer une partie, sans indication précise (*tangon*). Certaines illustrations sont des photos, elles aussi plus ou moins désuètes, d'appareils ou de machines (*machines à écrire, photomètre*), d'autres de vieilles gravures peu nettes (*magasin général, sucrerie du bon vieux temps*).

Bref, dans la plupart des cas, l'illustration n'ajoute strictement rien à la compréhension du mot qu'elle accompagne et elle contribue à donner de l'ouvrage entier une image surannée.

Même si la majeure partie de la nomenclature de ce *Dictionnaire nord-américain* comme de ses prédécesseurs tire son origine du dictionnaire *Littre-Beaujean* de 1874 et que l'auteur y a ajouté des mots plus récents appartenant au français international, il n'en reste pas moins que qui pense *Bélisle* pense en général régionalismes (qui ne représentent en fait que 13% des articles). Un bon nombre d'entre eux sont issus du *Glossaire du parler français au Canada* paru en 1930 (et sont d'ailleurs accompagnés de l'abréviation G1), d'autres proviennent de divers répertoires (énumérés dans une bibliographie en début d'ouvrage), d'autres encore ont été recueillis directement par l'auteur. La catégorisation que celui-ci fait des «canadianismes» est originale, bien que parfois discutable. Ils sont marqués par un signe qui symbolise leur niveau d'admissibilité, et les étiquettes «canadianismes de bon aloi», «canadianismes populaires et folkloriques» ou «barbarismes». Si l'auteur précise dans son introduction que cette catégorisation n'a rien d'irrévocable, elle n'en demeure pas moins normative, car elle prescrit un usage selon lequel certains canadianismes ont leur place en français international et d'autres sont à proscrire.

Sans entrer dans une étude détaillée de la nomenclature et des critères qui ont présidé à sa constitution, on peut s'étonner de voir qualifier de canadianismes des mots comme *haute-fidélité, parcomètre, majorette, motel, vieux-jeu*, ou des expressions comme *être parent avec quelqu'un, être paré à partir, risquer un oeil*.

En outre, dans certains cas, on note une incohérence entre le symbole qui accompagne une illustration et celui qui figure dans l'article (*parcomètre*, *parka*). Sont aussi retenues comme canadianismes les transcriptions de variantes phonétiques régionales: *a*, *alle* (pour *elle*), *coudon* (pour *écoute donc*), *guiieu* (pour *Dieu*), *zyeux* (pour *yeux*), la transcription phonétique fort peu usitée de mots anglais (*djobbe*, *coconotte*), ou, plus rarement, des expressions entières (qui font l'objet d'une entrée indépendante) comme «*ça fait que*», ce qui contribue évidemment à augmenter quelque peu artificiellement le nombre des canadianismes. Les mots anglo-américains constituent certes une part importante des canadianismes marqués du signe de proscription, mais ici encore, on constate un manque de rigueur dans le traitement de la nomenclature. En effet, certains, comme *teddy-bear*, reçoivent l'estampille «canadianisme folklorique», tandis que d'autres ne portent aucune cote de pondération. Il est ainsi très difficile de différencier les emprunts implantés de longue date en français universel comme *slogan*, *snob* ou *tennis* et les emprunts abusifs comme *sky-scraper*, *skating-rink* ou *single*, pour lesquels existent des équivalents français largement répandus, que le *Dictionnaire* donne d'ailleurs, généralement, sans autre précision.

L'une des caractéristiques du *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, nous l'avons dit plus haut, c'est la «pléthore de mots nouveaux, scientifiques, techniques et technologiques» qu'il a accueillis dans ses pages. Ce souci est louable, et une ouverture à la langue spécialisée est évidemment indispensable à quiconque veut communiquer efficacement de nos jours. Qu'en est-il exactement dans ce nouveau *Bélisle*?

Assurément, les termes des domaines de la flore et de la faune nord-américaines et exotiques sont légion et fréquemment illustrés (avec plus ou moins de bonheur, nous l'avons déjà dit). Nombreux sont aussi les termes d'imprimerie, l'une des spécialités de l'auteur, ceux de télécommunications et de mécanique assortis de schémas relativement détaillés. Toutefois, les données ne sont pas toujours de la dernière actualité (même si l'on considère l'année d'édition de l'ouvrage). Par exemple, on parle encore de *T.S.F.*, et le dictionnaire ne consigne ni logiciel ni matériel dans le domaine de l'informatique. Il convient aussi de formuler quelques réserves au sujet de termes comme *poste de service* (au lieu de *station-service*), *vide-citron* (au lieu de *presse-citron*), *radio-récepteur* (au lieu de *récepteur de radio* ou *récepteur-radio*).

Pour trouver une attestation du terme *bouteur*, il faut savoir chercher à *bulldozer*; au terme *ski-doo* (consigné à juste titre comme mot anglais et marque de commerce), pas de renvoi au terme

générique *motoneige*, «belle invention québécoise» pourtant. Ces quelques exemples (absences de renvois notamment) dénotent un certain manque de méthode dans l'élaboration de l'ouvrage, défaut présent également dans la rédaction des définitions; la rubrique *marre* (en avoir) en donne une bonne idée: «Expression argotique des Français qui veut dire j'en ai assez»: il aurait bien sûr fallu, dans la définition, conserver l'infinitif. De même un *teddy-bear* ne devrait pas se définir comme une «poupée représentant un ourson en peluche», mais comme un «ourson en peluche», tout simplement.

Quelques mots, pour terminer, sur l'agencement interne des rubriques. Après l'entrée, la prononciation est parfois indiquée entre parenthèses sans l'aide de l'alphabet phonétique et d'une façon qui n'est guère systématique; il arrive même que certains mots faciles à prononcer soient accompagnés de telles «précisions»: *mouiller* (Il mouillées)!... alors que d'autres plus complexes en sont dépourvus (*yogourt*).

Autre manque d'uniformité: pourquoi plusieurs abréviations (la liste est donnée au début de l'ouvrage) pour un même mot? Exemples: loc. et locut. pour locution; k et kil. pour kilomètre (en outre, les deux sont inexacts); ang. et angl. pour anglais.

Même remarque pour les contextes et les citations: ceux-là sont généralement en italiques, mais celles-ci sont soit en italiques, entre guillemets et attribuées à un auteur (v. *six-pâtes*), soit en italiques sans guillemets avec un nom d'auteur abrégé (v. *répliquer*), soit encore entre guillemets, sans italiques ni nom d'auteur (v. *sleigh*).

Toutes ces remarques prouvent bien que si l'on passe le *Dictionnaire nord-américain de la langue française* au crible, de nombreuses failles apparaissent nettement. Il s'agit cependant de ne pas grossir leur importance et de considérer l'ouvrage à sa juste valeur. L'ambition du projet, qui se voulait un reflet de toute la langue française courante et technique, régionale et actuelle en usage en Amérique du Nord constituait bel et bien une gageure. La réalisation en est évidemment imparfaite, mais non dénuée d'intérêt. Il convient donc de voir le *Dictionnaire* comme un outil parmi d'autres, avec ses points forts --sa collection de régionalismes surtout-- et ses point faibles. Le *Bélisle* reste un ouvrage de base qui a sa place dans toutes les bibliothèques et que l'on doit consulter avec discernement bien sûr, en parallèle avec d'autres ouvrages lexicographiques et encyclopédiques.

**Noëlle Guilloton**

Service des consultations  
Office de la langue française  
Montréal